Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 26 novembre 2024, à compter de 18h00, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve.

## **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Madame, Messieurs:
Diane Sirard, mairesse
Sylvain Leduc, conseiller
Sébastien Lavoie, conseiller
Jean-Claude Ratelle, conseiller
Richard Lévesque, conseiller
Michel Venne, conseiller
et
Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière

## **ÉTAIT ABSENT**

Monsieur: Yvon Forget, conseiller

## **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffièretrésorière, la mairesse déclare l'assemblée ouverte.

## **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

L'avis de convocation a été notifié au membre du conseil qui n'était pas présent à l'ouverture de la séance.

#### 2024-11-399 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

D'APPROUVER l'ordre du jour tel que présenté:

- 1. Constatation de l'avis de convocation
- 2. Approbation de l'ordre du jour
- 3. Fin d'emploi de l'employé no 32-0015
- 4. Abrogation de la résolution 2024-11-388 Embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement
- 5. Période de questions
- 6. Levée de l'assemblée

## 2024-11-400 FIN D'EMPLOI DE L'EMPLOYÉ NO 32-0015

**CONSIDÉRANT** les faits graves portés à l'attention des membres du conseil aux fins d'analyse et enquête concernant une personne à l'emploi de la Municipalité de Ferme-Neuve dont tous les membres du conseil connaissent l'identité, mais qui n'est pas opportun de la nommer dans la présente résolution vu le caractère public de celle-ci;

**CONSIDÉRANT** le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux que l'employé no 32-0015 a pris connaissance et a signé;

CONSIDÉRANT le grief #191124 reçu en lien avec cette affaire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal mette fin à l'emploi de l'employé no 32-0015 à compter du 26 novembre 2024.

**QUE** le conseil municipal mandate Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière, afin d'informer cette personne de l'adoption de la présente résolution.

**ADOPTÉE** 

# 2024-11-401 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2024-11-388 - EMBAUCHE D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT

**CONSIDÉRANT** la résolution 2024-11-388 adoptée le 11 novembre 2024 par le conseil municipal relativement à l'embauche d'un inspecteur en bâtiment et en environnement.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE cette résolution abroge la résolution 2024-11-388.

ADOPTÉE

### PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disposition du public présent.

# 2024-11-402 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE l'assemblée du 26 novembre 2024 soit levée. Il est 18h08.

	ADOPTÉE
	DIANE SIRARD, Mairesse
	BERNADETTE OUELLETTE, Directrice générale et greffière- trésorière
-	a signature du présent procès-verbal es les résolutions qu'il contient au sens unicipal.
Diane Sirard, mairesse	